

Yainville

INFORMATIONS

Février 2019

Les écoles
pages 4-6



UNC
Cent ans après...
pages 16-17



US Le Trait Yainville
page 24



Les numéros utiles

POLICE MUNICIPALE 02 35 05 12 82 ou
06 65 49 52 41

GENDARMERIE – COMMUNAUTÉ DE BRIGADES
1177 rue de Verdun 76480 Duclair – 02.35.37.50.12
<https://www.facebook.com/gendarmerie.de.seine.maritime/> – site internet du groupement : <http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/>

POMPIERS 18 ou 112

SAMU 15

MÉDECIN - YAINVILLE
Anne-Marie DEL SOLE 02 35 37 45 40

INFIRMIÈRES - YAINVILLE
Catherine VIVALDI, Céline LECERF, Éloïse PETIT
et Fannie COURTEL 02 35 37 24 26

PERMANENCE DE SOINS
Numéro unique de permanence de soins : tous les jours de 20h à minuit, les week-ends et jours fériés, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 8h à minuit. Ce seul numéro vous met en relation avec le médecin de garde du secteur 02 35 58 76 33
Au delà de 0h ou en cas d'urgence vitale appeler le 15.

PHARMACIE DE YAINVILLE
Isabelle JAFFREZIC 02 35 37 40 40

DENTISTE - YAINVILLE
Amaud COLAS 02 35 37 28 91

SOPHROLOGUE - YAINVILLE
Frédéric LÉBOISSELIER 06 85 33 18 36

TAXI - Chantal ROUSÉE 06 08 65 91 03
taxi.yainville@orange.fr

SSIAD (SERVICE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)
Maison communale, 466 rue Pasteur : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h (répondeur en cas d'absence). 02 35 37 47 22

FÉDÉRATION ADMR 02 32 93 90 90
Montville - Aides ménagères - Secteur Duclair : M04

ASSISTANTE SOCIALE - LE TRAIT 02 35 37 20 44
Sur rendez-vous, prendre contact au Centre Médico-Social du Trait, Place du 11 novembre pour convenir d'un rendez-vous ou d'une visite à domicile.

Permanences CPAM
Yvetot, Place de la gare : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h15 à 16h30, le vendredi uniquement sur rendez-vous.

Rouen, 50 avenue Bretagne : du lundi au vendredi de 8h15 à 16h45.

Permanence CAF
Centre Médico-Social Le Trait 02 35 37 20 44
Lundi sans rendez-vous de 13h30 à 16h30, fermé durant les vacances scolaires.

PAROISSE SAINT-PHILIBERT DE DUCLAIR BOUCLES DE SEINE
Secrétariat : 219 rue de Verdun - 76480 Duclair
Tél. et fax 02 35 37 74 59
paroisseduclair@wanadoo.fr - Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30
Abbé Christian LEJEUNE, Abbé Jacques SIMON

YAINVILLE INFORMATIONS

Bulletin d'informations municipales – Février 2019
Directeur de publication : Anne-Marie DEL SOLE
Responsable de la commission Communication :

Évelyne LAPEYRE

Mairie de YAINVILLE

Rue du Général Leclerc 76480 YAINVILLE
Tél. : 02 35 05 92 25 – Fax : 02 35 37 33 82
www.mairie-yainville.fr

Crédit photos : Ville de Yainville

Maquette et mise en pages : S. Lemonnier
Impression : Groupe MORAULT - SODIMPAL

Les services

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. : 02 35 05 92 25 – Fax : 02 35 37 33 82

Courriel : mairie.de.yainville@orange.fr – Site internet : www.mairie-yainville.fr

Secrétaire générale : Hélène LEBÈGUE – Rédacteur : Angélique LEROY – Accueil : Laurence QUEVAL

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

GUY DE MAUPASSANT

Rue de la République – Tél. : 02 35 37 34 46

Responsable : Anne-Marie DELMAS

Courriel : bibliotheque.yainville@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 14h00 - 16h00

Mercredi 15h00 - 18h00

Samedi 10h30 - 12h30

Fermé le lundi pendant les vacances scolaires.

TRÉSORERIE DE DUCLAIR

250, rue Jules Ferry – Tél. : 02 35 37 50 62

Trésorier : Madame RUFFE

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ; mercredi et vendredi de 9h à 12h.

EN MAIRIE DE DUCLAIR – PERMANENCE DOSSIERS DE RETRAITE

Madame OUVRY assure des permanences « dossiers retraite » une fois par mois en mairie de Duclair pour vous recevoir et vous aider dans vos démarches administratives : dossiers retraite (personnel et réversion), point sur votre carrière, dossiers CAF, Pôle Emploi et Assurance Maladie.

MA MÉTROPOLE

Le 108 – 108, allée François Mitterrand

CS 50589 – 76006 ROUEN Cedex

Gestion du service de l'eau

Gestion du service de collecte des déchets

Gestion du service voirie

Allo Communauté

Tél. 0 800 021 021

RELAIS POSTE COMMERÇANT À LA SUPÉRETTE DE YAINVILLE

Rue de la République

Retrait d'espèces, achat de timbres et enveloppes, dépôt ou retrait de colis, recommandés... aux horaires ci-après :

le lundi de 15h à 19h15 ; du mardi au

dimanche de 8h30 à 13h et de 15h à 21h

Permanences parlementaires de Christophe BOUILLON, Député de la Seine-Maritime

Le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

51, rue Leseigneur 76360 Barentin - Tél. : 02 35 23 57 89 - Fax : 02 35 23 58 34 - contact@christophebouillon.fr

Les associations

Coordnatrice Vie associative : Laëtitia BOITTOUT, 02 35 05 92 25

COMITÉ DES FÊTES

Pascal RENAULT 02.35.77.90.31

MAISON DES JEUNES

ET D'ANIMATION CULTURELLE

Présidente : Sylvie CLÉPOINT 02.35.37.20.41

Directeur : Jean-Philippe BROCHARD

CLUB DES LOISIRS DES RETRAITES

Jean-Yves CREVEL 02.35.37.95.21

BASKET (UNION SPORTIVE LE TRAIT-YAINVILLE)

www.uslty.sportsregion.fr

Président : Charles-Hubert LUCAS

Contact : Denis BAVEUX 06.73.32.94.94

FOOTBALL DE LA BOUCLE DE SEINE

www.boucladeseine.footeo.com

Jean-François LAMBERT 02.35.96.19.67

JUDO EN SEINE

Françoise ESCLAPEZ 02.35.32.05.38

LE TRAIT YAINVILLE PONGISTE

Jérémy PETITPAS 06.66.61.53.11

Cédric DEVAUX 06.51.32.16.21

PÉTANQUE YAINVILLAISE

Patrice POURHOMME 02.35.37.25.17

YAINVILLE LE TRAIT TENNIS CLUB

www.dub.fft.fr/yainvilletc

Catherine CRAMPON 02.35.37.43.40

ANCIENS COMBATTANTS UNC

Charles DUHAZÉ 02.35.37.32.28

AUX SOUVENIRS DE NOS ANCIETRES

Roselyne LANOS 06.31.46.89.39

CLUB PHILATELIQUE

Christophe LADIRÉ 02.35.37.29.30

JARDINS OUVRIERS

Michel DEVAUX 06.21.69.68.55

TRICOT A GOGO

Huguette BRUNY 02.35.87.15.53

L'ASSO DU SOURIRE

Catherine LEBLOND 07.68.16.97.74

FÉDÉRATION A.D.M.R MONTVILLE (SECTEUR DE

DUCLAIR : M04) 02.32.93.90.90

A.D.M.R SSIAD « LES BOUCLES DE SEINE »

Présidente : Thérèse LIMARE

Infirmière Coordinatrice 02.35.37.47.22

DÉFIBRILLATEUR

316, rue de la République, sous le porche de l'ancienne mairie, à disposition de tous en cas d'urgence.

Chers Yainvillaises, chers Yainvillais,

Le passage de l'année 2018 à l'année 2019 s'est fait dans la douleur de troubles sociaux graves. Toutefois 2018 ne se résume pas au mois de novembre.



Des événements heureux ont aussi jalonné l'année.

- *Les jeux olympiques et para-olympiques d'hiver en Corée du Sud. Avec ce qui est symbolique, une équipe commune pour la Corée du Nord et la Corée du Sud.*
- *Ceci a été suivi en avril 2018 d'une rencontre entre les deux dirigeants Kim Jong-un et Moon Jae-in, fait unique depuis 1950.*

Autre événement sportif celui-là, la France remporte la coupe du monde de football face à la Croatie.

Par contre lorsque l'on cible les informations 2018, il apparaît beaucoup d'événements tristes, voire catastrophiques.

- *Le décès de Stephen HAWKING, célèbre astrophysicien, théoricien des « trous noirs de l'Univers »,*
- *L'héroïsme du Lieutenant-Colonel Arnaud BELTRAME, le 28 mars 2018 lors de l'attaque terroriste à Trèbes,*
- *L'effondrement du pont-autoroute Morandi à Gènes,*
- *Le séisme et tsunami en Indonésie faisant 1 500 morts et je pourrais poursuivre cette longue énumération.*

Face à ces situations, il est de notre vie, parfois de notre survie de faire preuve de résilience.

La résilience s'apprend et se cultive.

Dès l'enfance, il est important de développer « la confiance en soi », d'être exigeant sur l'obéissance et les apprentissages.

Le respect des autres va avec le respect de soi.

Le goût de l'effort, dont les activités sportives, sont un bon vecteur permettant de se sentir bien dans son corps et sans doute aussi dans sa tête.

Tout cela n'entraîne pas obligatoirement toutes les réussites, mais peut y contribuer.

Se remettre en question à chaque étape de la vie et accepter d'apprendre indéfiniment demande de l'humilité.

Développer des capacités d'écoute, être en empathie avec les autres apporte de l'apaisement.

Lorsque l'on est dans ce cheminement on favorise la résilience. On peut construire et reconstruire sur tout ce qui est difficile, sans crainte, sans jalousie et sans haine.

C'est ce que je vous souhaite à tous pour cette année et toutes les années à venir.

Anne-Marie DEL SOLE, Maire





Une année à la maternelle

De nombreuses animations et sorties, grâce entre autres, aux bénévoles du marché de Noël :

- Animation découverte sensorielle avec le parc des Boucles de la Seine Normande en octobre 2017
- Fête du 100^e jour d'école en février 2018
- Mardi gras en février 2018
- Sortie caserne des pompiers du Trait en mars 2018
- Animation sur les abeilles en avril 2018
- Sortie Biotropica en avril 2018
- À la bergerie du Vivier en mai 2018
- Travail de mise en voix avec la BIP (Brigade d'Intervention Poétique) en mai 2018
- Découverte des petites bêtes de la forêt avec Le CHÊNE en mai 2018
- Course au Trésor au Jardin des Sculptures à Bois Guilbert en juin 2018
- Sortie au conservatoire du Trait en juin 2018
- Sortie chez les correspondants de Jumièges.





Classe de TPS-PS-MS : Jean-Christophe ROUQUETTE aidé de Sylvana VEZZANI
Classe de PS- MS-GS : Sylvie ROUQUETTE (directrice) aidée de Catherine LEFEBVRE





Participation des CM2 au 22^e Parlement des Enfants

L'année 2018 a une nouvelle fois été rythmée par l'ensemble des activités soutenues par la mairie et organisées par les enseignants comme le théâtre, la chorale, les arts du cirque.

La participation des CM2 au 22^e Parlement des Enfants, organisé par l'Assemblée nationale a été un projet fructueux. En effet, les enfants ont élaboré une proposition de loi sur la protection de la biodiversité. Ce dernier a été retenu au niveau de l'académie de Rouen puis présentée au niveau du jury national. Elle consistait dans notre village, au signalement des zones remarquables en biodiversité.

Après une visite du village, nous avons choisi de cibler notre projet sur un signalement des zones riches en biodiversité et sur l'enrichissement des lieux proches des habitats de Yainville avec des hôtels à insectes ou encore des ruches pour les abeilles sauvages.

Si notre projet de loi était retenu au niveau national, Monsieur Bouillon, député de la circonscription, l'aurait présenté à l'Assemblée nationale.

Nous avons invité Monsieur Bouillon dans la classe. Il a ainsi pu répondre à une liste de questions relatives à sa fonction de député et à son expérience.

Notre projet de loi n'a pas été retenu dans les quatre derniers éligibles.

Toutes les classes ayant participé à ce 22^e Parlement ont pu voter pour élire le finaliste.

La classe, à la quasi-unanimité, a voté pour le projet d'une classe de Versailles portant sur la limitation de la pollution lumineuse en ville. C'est d'ailleurs ce projet de loi, qui a été le lauréat du 22^e Parlement des Enfants.

Nous avons achevé cette intéressante participation en répondant favorablement à l'invitation de Monsieur Bouillon de nous faire visiter l'Assemblée nationale.

C'est ainsi que nous sommes partis mi-Juin à Paris pour pique-niquer au pied de la Tour Eiffel et déambuler dans Paris jusqu'à l'Assemblée nationale.

À l'intérieur du bâtiment, un guide nous a présenté diverses salles accessibles au public et nous avons pu, en respectant de strictes consignes de comportement, assister pour une dizaine de minutes à une séance de travail des députés dans l'hémicycle. Ils votaient les 600 deniers amendements d'une loi (fin de la séance prévue pour 3 h du matin !).

Cette participation au 22^e Parlement des Enfants nous a permis à nous, élèves et enseignante, d'approcher de manière très concrète les contraintes de date, de formulation d'une loi. La visite de l'Assemblée Nationale a aussi représenté une opportunité très exceptionnelle !

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 2018/2019

Circonscription de Canteleu, Inspectrice de l'Éducation nationale : Mme FADLI, tél. 02 35 74 03 26, adresse mail : 0763319v@ac-rouen.fr

• **École élémentaire Jules Ferry :** Directrice : Mme DESCHAMPS, tél. 02 35 37 22 05 - adresse mail : 0762376v@ac-rouen.fr, site : <http://ecoles.ac-rouen.fr/ferry-yainville/>

• **Enseignants :** CP/CE1 (14) : Mme SCHNETTERLE ; CE2/CM1 (24) : Mme DESCHAMPS ; CM2 (21) : Mme MERIGUET

• **Intervenants :** Musique, Mme BRIÈRE (Conservatoire du Trait) ; Cirque, M. BROCHARD (MJAC) ; Théâtre, M. GÈNEREUX (La Littoralité Francophone)

• **Infirmière scolaire :** Mme VERDIER, collègue CHARCOT, Le Trait, tél. 02 35 05 91 70

• **Psychologue scolaire :** Laëtitia HILAIRE

• **Médecin Éducation nationale :** Sophie LAPLACE

• **Représentants de parents titulaires :** Mmes DUBOIS, MACRE, DECAUX.

• **Délégué Départemental de l'Éducation nationale (DDEN) :** M. BIDAUX

• **Maire-adjointe chargée des affaires scolaires :** Mme DELMAS, mairie de Yainville, tél. 02 35 05 92 25

• **Entretien des classes :** Mmes DOUILLÈRE et DECAUX

• **Restauration :** Mme LEBÈGUE (gestion), Mmes GOHÉ et DECAUX (cuisine), Mmes VEZZANI et DOUILLÈRE, Mme DESCHAMPS (surveillance).





Le Père Noël fidèle au rendez-vous



La matinée du samedi 15 décembre a été fort bien occupée pour les enfants de Yainville, invités à assister au spectacle retenu pour eux par la MJAC.

Cette année, le ventriloque Reynald nous a présenté sa star : la poule « Paulette » qui l'a accompagné tout au long de son spectacle intitulé « Service après distribution du Père Noël ». Il a fait défiler sous nos yeux et fait s'exprimer toutes sortes d'animaux. Les enfants ont complètement adhéré, participé, soutenu, applaudi et ri devant les différents dialogues avec Reynald.

À la fin du spectacle, tout le monde attendait avec impatience la venue du Père Noël. Comme toujours à Yainville, le Père Noël vient un peu plus tôt et n'a pas tardé à rejoindre la salle de son pas lent de Vieux Bonhomme Rouge.

La distribution des cadeaux, financés par la commune, a débuté. Ce sont les membres du Conseil municipal qui ont aidé le Père Noël et fait en sorte que chaque enfant scolarisé, mais également les tout-petits, reçoivent le jouet souhaité.

En parallèle, le Père Noël, installé dans son grand fauteuil, s'est prêté aux demandes de tous les enfants pour une photo, des bisous, des confidences...

Un moment de douceur, de tendresse et de rêve bienvenu pendant cette période qui ne devrait être que joie. À l'année prochaine, Père Noël !

Chez Guy de Maupassant

Dès la rentrée de septembre 2018, les enfants scolarisés ont retrouvé le chemin régulier de la bibliothèque accompagnés de leurs enseignantes. Les enfants de maternelle bénéficient de lectures animées par Françoise DESPREZ comme les bébés accompagnés par leurs aides-maternelles.

Ayons tous à l'esprit que la littérature aide les enfants à prendre confiance en eux, que le livre écrit apprend à parler dès le plus jeune âge, que le héros de fiction aide le petit lecteur à parler de son histoire avec ses copains.

Au chapitre « Bonnes Nouvelles », une étude récente nous apprend que lire allonge la vie !!! La lecture fait appel à l'intelligence émotionnelle, développe l'empathie, le sens critique et les facultés cognitives d'où une meilleure survie...

Quand on demande aux gens pourquoi ils lisent, les raisons sont multiples : pour passer le temps, se distraire, s'endormir, se consoler ou s'interroger. La littérature n'a pas d'utilité autre que celle d'apporter un refuge, une mise à distance, du plaisir, « l'égoïsme » de penser à soi... et dans un monde si matérialiste, c'est une richesse de savoir et de pouvoir lire librement.

J'ai retenu, d'un reportage entendu dernièrement, que les créateurs-propriétaires des GAFA inscriraient leurs propres enfants dans des écoles d'où étaient proscrits les outils-appareils numériques mais où le papier - crayon était obligatoire. Pourquoi ?

Je veux remercier dans ce bulletin, l'engagement de Sylvie BOURGINE qui nous avait rejointes en 2008 et qui, en décembre, a laissé sa place à Cécile DI RIENZO, laquelle a accepté d'intégrer notre équipe.



Alors, encore merci à l'une et l'autre de cet engagement bénévole au sein de la bibliothèque.

Je vous souhaite de « tomber en amour » pour un roman, un beau livre, un beau reportage... Qu'il vous accompagne toute cette année 2019.

L'équipe de bénévoles S. DELIMBEUF, A. DESSOLLE, F. DESPREZ, C. DI RIENZO et moi-même, A.M. DELMAS espérons vous rencontrer, vous retrouver bientôt pour 1 000 passionnantes lectures !

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES

Lili PAVOT, le 10 janvier
 Timéo JEANNE, le 24 février
 Salomé DEVILLY, le 26 février
 Jade CHAMBELLAN SAUTEREL, le 23 mai
 Robin CHAUMIER, le 3 juin
 Liv SCHERRER, le 18 juin
 Lucas DUVAL, le 23 juin
 Gabriel et Swan ISAAC, le 10 juillet
 Trévis BAERT, le 13 septembre
 Adem YOUCEF FELLOW, le 16 novembre
 Jeanne NICOLLE, le 17 novembre
 Louis LHERMITTE, le 24 novembre

MARIAGES

Cindy VANDERPLAETSEN et Damien ISAAC,
 le 3 mars
 Christina GARET et Christophe DELORME,
 le 7 mai
 Yvonne BILLAUX et Gilbert LEPILLEUR,
 le 16 juin
 Cindy BRÉARD et Gaëtan RONDEAUX,
 le 28 juillet
 Jennifer BAILLEUL et Tony GLACET,
 le 11 août
 Florence LETHUILLIER et Guy LEFEBVRE,
 le 25 août
 Sonia CREVEL et Frédéric BULTEY,
 le 15 septembre
 Brigitte VOULAN et Richard BARRAY,
 le 12 décembre

DÉCÈS

Evodette LOBREAU, 28 janvier
 Alain FOUTREL, le 3 février
 Jean-Louis GUINIOT, le 3 février
 Bernard DUBOS, le 9 juin
 Raymonde CAPRON, le 16 juin
 Philippe VALLÉE, le 29 juin
 Micheline SOUHARD, le 17 septembre
 Arlette DUHAZÉ, le 14 novembre
 Hubert BOURGEOIS, le 8 décembre

Cérémonie du 11 novembre 2018

DIPLÔME DE MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Échelon Vermeil pour 30 ans de services

• Madame Catherine DUCLOS, approvisionneur - Flexi France - Le Trait
 51 rue Racine - 76480 YAINVILLE

Échelon Argent pour 20 ans de services • Échelon Vermeil pour 30 ans de services

• Monsieur Pascal BERGÈRE, opérateur - Technip - Le Trait
 114 rue Théophile Pourhomme - 76480 YAINVILLE



Concours Yainville s'illumine 2018



Remise des prix le vendredi 25 janvier 2019

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 1 | CARMON Aurélien - 266 rue Théophile Pourhomme | 11 | LESAGE Philippe - 5 résidence Les Portes Mainberte |
| 2 | MAROIS Kévin - 19 résidence Les Portes Mainberte | 12 | QUEDEVILLE Yann - 189 rue Sacha Guityr |
| 3 | RENAULT Pascal - 41 rue Queue de Renard | 13 | LEVILLAIN Christine - 11 résidence Les Portes Mainberte |
| 4 | ROBERRINI Stevens - 9 résidence Les Portes Mainberte | 14 | MARTEL Jean-Luc - 162 rue Pierre Curie |
| 5 | LEPILLEUR Gilbert - 112 rue François Arago | 15 | TAFFOREAU Gaëtan - 714 rue de l'Essart |
| 6 | CREVEL Jean-Yves - 37 rue Sacha Guityr | | |
| 7 | MAROIS Jacky - 52 rue Paul Janet | | |
| 8 | MAM - 320 rue Théophile Pourhomme | | |
| 9 | MJAC - 271 rue Théophile Pourhomme | | |
| 10 | LACOMME Jean-Claude - 156 rue Victor Hugo | | |



Lauréats jardins fleuris 2018

PAYSAGES

- 1 M. et Mme COQUIN Pierre 2 rue de Verdun
- 2 Mme DECAUX Elodie 137 rue Calmette
- 3 Mme SECCO Ginette 156 rue Sacha Guitry
- 4 M. et Mme PARMENTIER Michel
391 rue de la République
- 5 Mesdames QUESNEY Denise et Ginette
55 rue Sous le Val



Madame Christiane BENARD
a obtenu les Félicitations
du Concours Départemental

COMMERCE

- 1 SALON DE COIFFURE CREAT'YL

JARDINS FLEURIS

- 1 Mme BENARD Christiane 40 rue Jules Ferry
- 2 M. et Mme RODRIGUEZ Martial 62 rue Jules Ferry
- 3 M. et Mme SEILLE Bernard 117 rue Calmette
- 4 M. et Mme AUGER Guy 183 rue de l'Essart
- 5 M. et Mme COGUYEC Pascal
25 Les Portes Mainberte
- 6 M. et Mme LEJEUNE Yves 84 rue Général Leclerc
- 7 Mme DUFRESNE Catherine
23 Les Portes Mainberte
- 8 M. et Mme LIAS Jean Louis 214 rue Sous le Val
- 9 Mme DUFOUR Monique
41 rue de la République
- 10 Mme MALANDIN Monique 149 rue Pasteur
- 11 Mme JEGO Solange 58 rue Sous le Val
- 12 M. et Mme HERMIER Claude 75 rue Victor Hugo
- 13 M. et Mme BRUNY James 109 rue Victor Hugo
- 14 M. et Mme SAINT AUBIN Jean Louis
86 rue Sous Le Val



• Le 20 juin, par une belle journée ensoleillée, les lauréats 2017 du Concours communal des Jardins Fleuris sont partis à la découverte d'Offranville, petite ville au patrimoine architectural et environnemental riche. Cette sortie a débuté par un circuit en car offrant à la vue de jolies perspectives sur des colombiers, des moulins, et de belles propriétés, sans oublier le curieux clocher tors de l'église et l'if millénaire situé à proximité. La visite commentée du musée consacré à l'artiste Jacques-Emile Blanche était suivie d'un agréable buffet servi à la Terrasse Gourmande du Parc municipal du Colombier. L'après-midi, les participants avaient quartier libre pour flâner au coeur du Parc Floral William Farcy. Les paisibles sentiers de ce jardin à l'anglaise serpentent parmi une grande variété de rosiers et de végétaux de toutes sortes, et le plan d'eau, la cascade et le petit ruisseau participent à la beauté du site.



326 adhérents à la Maison des jeunes et d'animation culturelle en 2018

Merci à tous ceux qui nous font confiance



JEUNESSE



Le bureau se compose comme suit :

Présidente : Sylvie CLÉPOINT
 Vice-président : Yvan JAFFREZIC
 Trésorier : Yves GUILLOUET
 Secrétaire : Marie-Noëlle BUREL

Une équipe pour vous accueillir :

Directeur MJAC : Jean-Philippe BROCHARD,
 Secrétariat comptabilité : Stella RENAULT,
 Directrice Ados/Atelier multimédia :
 Laetitia BOITTOUT
 Accueil garderie périscolaire et animation
 des mercredis : Alexia MOKTARI, Solène
 LEMOINE et Vincent DELAVILLE.



La MJAC pratique

Horaires d'ouverture au public :
 Lundi de 8h30 à 12h / 13h30 à 19h
 Mardi de 8h30 à 12h / 13h30 à 19h
 Mercredi de 10h à 12h / 14h à 19h
 Jeudi de 8h30 à 12h / 13h30 à 19h
 Vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 19h
 Samedi de 14h à 18h

Centres de loisirs

Deux accueils de loisirs sont proposés à chaque période de vacances scolaires. Des projets et des activités pour chaque tranche d'âge : 6-12 ans et 13-17 ans.

Principales sorties et activités

Piscine tous les mardis à l'Écaulbulles d'Yvetot – Jeux du 14 juillet au Jardin du Millénaire – Programme : Course de VTT, lancer d'œufs, babyfoot géant et château gonflable – Bonne participation avec plus de 100 personnes – Tournoi de pétanque – Parc aventure Base de loisirs de Jumièges – Accrobranche et jeux gonflables – Crasy show plateau télé – Parc de Clères – Parc de bisons à Muchedent – Journée pêche – ARB aventure – Parc de Bagatelle

Les Mini-camps

1/ Mini camp équitation au Centre équestre de St Paër du 17 au 20 juillet. Camping, équitation : 11 participants – 2/ Camp trappeur sur la base de loisirs de Bédane du 23 au 27 juillet. Cuisine au feu de bois, construction d'abris, table à feu, douche solaire, Pêche, activités manuelles du trappeur, olympiades : 9 participants.

Les 20 ans de la MJAC, le samedi 26 mai 2018

Journée festive où chacun a pu se replonger dans l'histoire de la MJAC avec une exposition de 20 ans de photos. Durant l'après midi, après l'ouverture par Madame la présidente, les adhérents, bénévoles et anciens salariés ont pu profiter d'une démonstration de danse, du défilé intergénérationnel et d'un spectacle de clown magie. La journée s'est clôturée par une soirée karaoké dansante dans la bonne humeur.

Les activités 2018

Atelier Danse animé à titre salarié par Chantal Denis ; Enfant 5/6 ans : 15 élèves ; Enfants 6/10 ans :

14 élèves ; Jeunes 11/16ans : 17 élèves ; Adultes : 24 participants ; Country : 26 ; Renfo (3 cours) : 48 ; Stretching : 19 – Atelier Yoga, animé à titre bénévole par Annie Guérillon. Moment de détente très apprécié ; 31 adhérents fréquentent régulièrement l'activité. – Atelier gym/fitness animé à titre salarié par Thérèse Legros compte 11 élèves en fitness et 8 élèves pour la Gym. – Le Dessin animé à titre salarié par Régis Taney comptait 10 élèves jusqu'à fin juin. Le cours n'a cependant pas repris à la rentrée de septembre faute d'effectif.

Les mercredis créatifs

Le mercredi, les enfants sont récupérés directement à la sortie de l'école à 11h30 par les animateurs et accompagnés au Centre de loisirs. Inscription et réservation obligatoire à l'avance. Les mercredis créatifs comptent 14 enfants différents et une moyenne de 9 enfants.

La garderie périscolaire 3/12 ans

La garderie fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7h30 à 8h30 à la salle BCD école élémentaire de Yainville et le soir de 16h30 à 18h30 à la Maison des Jeunes : 39 inscrits dont 9 en Maternelle

Activités périscolaires

Suite à la réforme des rythmes scolaires, des activités sont proposées dès 15h15 et jusqu'à 16h30 aux enfants sous condition d'inscription préalable à la Maison des Jeunes. Elles sont d'ordre culturel, sportif ou artistique.

Le foyer ados

C'est un endroit où il fait bon vivre et où on peut échanger et se divertir librement. Il fonctionne à l'année avec un accueil tous les soirs, le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires. En complément des activités de loisirs classiques viennent se greffer des minis projets.





NOTEZ SUR VOS AGENDAS

- Défilé et soirée Carnaval, le samedi 9 mars 2019
- Armada, le dimanche 16 juin 2019
- Gala de danse, le vendredi 28 juin 2019





Notre salon des Arts devient le salon des Généreux !

Le bien nommé... en effet grâce à la générosité de tous, c'est une somme d'environ 3 800€ qui a été versée à l'association l'Essor.

Cette année, c'est une vingtaine d'artistes, peintres et sculpteurs, – sans oublier Jean MOUROT et Bernard CHARON, écrivains locaux – qui entouraient de prestigieux invités d'honneur :

Annie PUYBAREAU, peintre, qui fête cette année 40 ans de peinture ; une artiste talentueuse, qui propose une grande diversité de thèmes au travers de ses toiles, des paysages, des portraits, des natures mortes, des marchés, des ferias, des scènes de jazz... très colorés !

Annie peint le plus souvent sur le motif dans son jardin ou sur les marchés, ici et ailleurs, au cours de ses nombreux voyages.

Elle a participé à de nombreuses expositions en France comme à l'étranger ; elle a reçu plusieurs prix et de multiples récompenses.

Denis LEGROS, peintre plasticien, nous propose quant à lui un univers tout aussi coloré, par des sculptures peintes sur bois flotté.

Sa démarche est simple : lorsqu'il a trouvé le motif d'une sculpture, il se met à la recherche du bois qu'il va ramasser sur les bords de Seine, tout près de son atelier. Il a travaillé au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris ; c'est là qu'il rencontre le sculpteur César et Niki de Saint Phalle ; ils l'ont conseillé et aidé ; il dit volontiers avoir été influencé par leur Art mais se définit comme un artiste « hors normes ». Son art ne vit que par l'émotion.

Ce fut donc un grand honneur pour notre petite commune d'accueillir ces deux artistes au centre de l'exposition qui s'est tenue les 24 et 25 novembre dernier.

Qu'ils soient remerciés tous deux pour leur grande générosité qui nous a permis de proposer quatre œuvres pour notre tombola et faire ainsi quatre heureux gagnants.



Grand merci encore à Edith MOLET OGHIA, artiste plasticienne, qui a donné une sculpture, maquette de la Figura, afin qu'elle soit mise aux enchères lors du Salon. Christophe BOUILLON s'est prêté avec talent au jeu de commissaire-priseur.





L'association l'Essor et ses résidents n'étaient pas en reste avec les travaux exposés avec le concours de Karine.
 Mais aussi avec Anne-Sophie LECOINTRE, une artiste atypique, actuellement en résidence artistique à l'Essor ; elle nous a fait partager avec ses « décalqués » ses émotions et son bonheur ressenti à travers les créations des résidents des ateliers.
 Un beau week-end artistique et culturel à Yainville !

« La peinture, on n'en parle pas, on ne l'analyse pas, on la sent ! »
 (Bernard Buffet)





Club des Loisirs des retraités



Cette année, les festivités ont débuté le 7 janvier au foyer municipal Jean Louis Claudet par la présentation des vœux aux 63 adhérents présents qui à cette occasion ont pu déguster la traditionnelle galette des rois.

Une cinquantaine de personnes ont été régulièrement présentes lors des différents repas à thème de l'année : repas crêpes le 8 février, repas saucisses –frites le 15 mars, repas à thème le 5 avril, repas veau le 10 mai, pique-nique sous le chapiteau en bord de Seine le 28 juin, buffet froid le 26 juillet, repas langue en sauce le 6 septembre, repas d'accueil le 07 octobre, repas harengs grillés beaujolais le 15 novembre, repas de Noël le

18 décembre.

Le club de loisirs a proposé cette année également une après-midi loto où de nombreux lots ont ravi les participants.

Nos anciens se sont évadés le temps de diverses sorties ; ce fut le cas le 23 janvier au cabaret de Doudeville pour le spectacle « le puit enchanté » ; mais également le 24 mai à Barneville Carteret.

Participation cette année encore du club des loisirs et de ses adhérents à la grande cause qu'est le téléthon avec l'organisation de jeux divers, l'argent récolté a été reversé à l'A.F.M. Le club souhaite rappeler qu'il est ouvert tous les jeudis de 14h00 à 18h00 pour les retraités yainvillais et les extérieurs.





Association Aux Souvenirs de nos Ancêtres



Inauguration du Musée

Cette année, Madame le Maire et la municipalité ont mis à disposition de notre association les locaux réhabilités de l'ancien bureau de poste de Yainville situé rue Pasteur. Nous les en remercions. Nous avons réalisé les travaux restant à notre charge : lessivage des murs, rebouchage des fissures et peinture. La première pièce est destinée à une exposition temporaire qui durera 1 an environ. En 2019, l'exposition portera sur la laiterie, le lait, le beurre. Dans l'autre pièce, nous avons voulu reconstituer le mode de vie de nos ancêtres. Cette pièce restera en l'état.

L'écomusée a été inauguré le 30 novembre 2018 en présence de Monsieur Christophe BOUILLON, député et de Madame le Maire entourée de son Conseil Municipal. Cette cérémonie a lancé les manifestations organisées sur la commune pour le Téléthon. Nous étions ouverts les deux premiers week-ends de décembre, pour la bonne cause. À partir du mois d'avril 2019 et jusqu'à fin août, nous ouvrons le dimanche après-midi de 14 h 30 à 18 h. Pour clore le centenaire de l'armistice 14/18, l'association a exposé des objets à Canteleu dont une belle robe de mariée qui faisait en même temps office de robe de décès. À cette époque, les femmes mettaient leur plus bel habit. Les personnes voulant adhérer à l'association peuvent contacter la présidente Madame Roselyne LANOS au 06.31.46.89.39. La cotisation pour l'année est de 12,00 €.

Semaine bleue intergénérationnelle





8 mai : Le message officiel

11 nov.
Une joyeuse tablée

UNC Cent ans après...

Les anciens combattants vieillissent... Dans notre section, les absences se font de plus en plus nombreuses, heureusement compensées par l'adhésion de quelques fidèles sympathisants que nous retrouvons au monument aux morts et lors de nos repas amicaux.

- **Le samedi 27 janvier 2018** s'est tenue notre Assemblée générale qui a approuvé les rapports et reconduit le bureau. Bruno CAPOU a été désigné à l'unanimité comme porte-drapeau remplaçant. L'après-midi s'est terminé avec le traditionnel goûter de la galette des Rois. Prochaine AG, le 26 janvier 2018.

- **Le lundi 19 mars à 18 h**, la section, réunie avec la Municipalité au monument aux morts, s'est recueillie et a honoré le souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc avant de se retrouver à la mairie devant le pot de l'amitié.

- **Le mardi 8 mai**, pour le 72^e anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale, nous nous sommes rendus au monuments aux morts derrière la fanfare des sapeurs pompiers du Trait, avec les représentants de la municipalité et des associations locales, le

service d'ordre étant assuré par la police municipale et notre drapeau porté par Marcel COUTURIER. Nous nous sommes ensuite retrouvés au foyer municipal pour le vin d'honneur de la municipalité et le buffet organisé par notre section avec le concours d'un jeune cuisinier de la commune. Ce fut une réussite.

- **Le samedi 14 juillet**, nous étions représentés pour un dépôt de gerbe au monument aux morts.

- **Le mardi 6 novembre**, en fin d'après midi, nous avons pu nous régaler d'un récital de chansons de 14-18 : « *Quand Madelon chantait aux Poilus* » organisé au théâtre de Duclair par l'UNC locale .

- **Le dimanche 11 novembre**, la manifestation commémorative traditionnelle a été avancée à 9h30 pour permettre d'être à l'heure à Duclair pour le repas intercommunal organisé pour le centenaire de l'armistice. Les Yainvillais ont défilé depuis la mairie

jusqu'au monument aux morts, derrière la fanfare du Trait qui nous a ensuite régaldé d'un concert écourté mais apprécié devant le Foyer J-L. Claudet. Après quoi, à l'intérieur, après l'allocution de Mme le Maire, ont été remis une décoration militaire à Raymond BAPTISTE, l'insigne de porte-drapeau à Marcel COUTURIER et les médailles du travail.

Nous nous sommes ensuite rendus à Duclair pour y assister au repas convivial dans la salle de la Hallette, en présence de notre maire et de celui de Duclair. L'excellence du repas et les chansons reprises en chœur ont fait régner la bonne humeur parmi les convives des six groupes communaux exceptionnellement réunis pour ce centenaire.

- Enfin **le mardi 5 décembre**, notre section était représentée à Saint-Paër pour un nouvel hommage, centralisé, aux morts des guerres de décolonisation d'Afrique du Nord.



11 nov. : L'appel aux morts par de jeunes Yainvillais



(Photos de J. Mourrot)



La chorale de Yainville !





Participation émouvante des enfants de l'école élémentaire accompagnés de leurs enseignantes.

LE BUREAU

Président : Charles DUHAZÉ
tél. 02 35 37 32 28

Vice-président et secrétaire :
Jean MOUROT

Trésorier : Roland BRASSE

Porte-drapeau : Marcel COUTURIER
(remplaçant : Bruno CAPOU)

Autres membres du bureau :
Raymond BAPTISTE





Travaux 2018 et quelques projets 2019

Pour l'année 2018, le volume d'investissement était ambitieux.

École élémentaire

- Pose de nouvelles clôtures et d'un portail d'entrée coulissant, afin de sécuriser cet établissement contre toute intrusion.
- Un cheminement pour les personnes à mobilité réduite a été créé conformément aux études faites pour l'ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmé), respectant les largeurs, les pentes, les paliers de repos.
- Restaurant scolaire : isolation des murs et pose d'un nouveau bardage sur une partie du bâtiment, le reste sera réalisé en 2019. Remplacement du lave-vaisselle.

Foyer municipal Jean-Louis Claudet

- Les Yainvillais fréquentant le foyer Jean Louis Claudet lors de manifestations ont pu découvrir le nouvel éclairage led de la salle, offrant une meilleure luminosité, un éclairage plus régulier et mieux réparti. Cette modification apportera une baisse de la consommation, une plus grande durée de vie du matériel et un confort accru pour les utilisateurs.
- Pose d'un nouveau rideau noir de fond de scène.
- Peinture de la scène et du hall d'entrée.

Lotissement Saint Philibert

- La commercialisation des terrains du lotissement Saint-Philibert progresse bien. Sur les quatre parcelles déjà vendues, deux maisons seront très prochainement habitées. Des compromis de vente ont été signés pour deux autres lots. Des réservations sont en cours sur trois terrains. Les dix parcelles auront bientôt trouvé un acquéreur.

Logements communaux

- Au 297 rue de la République, les travaux de rénovation (isolation, peintures, réaménagement de la salle de bain) commencés fin 2018 s'achèveront fin février.
- Pour les 2 logements situés rue du Bac, l'entreprise CBEM exécutera les travaux d'isolation et d'étanchéité des toits-terrasses dans le courant du 1^{er} trimestre 2019.

Square Michel Parmentier

- Des modifications ont été apportées aux terrains de pétanque du square Michel Parmentier afin de répondre aux souhaits des boulistes.

Poste de Police municipale

- À la suite de la création d'un parking visiteurs par la Métropole, un portillon d'accès piétons au poste de police sera installé début 2019.

Église Saint-André

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a établi à notre demande

un pré-diagnostic de travaux de conservation de l'église Saint-André, édifice du XI^e siècle, classé au titre des Monuments historiques. Avec l'aide d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, un marché de maîtrise d'oeuvre a été conclu avec un architecte pour réaliser le diagnostic technique et scientifique de cette opération de restauration, ainsi que le phasage et l'estimation financière des travaux. Les diagnostics et les travaux à suivre sont subventionnables par la DRAC et d'autres organismes (Fondation du Patrimoine,...).



Ateliers municipaux

- Réalisation de cases de stockage afin de conserver dans les meilleures conditions possibles certains matériaux (terreau, sable...), ainsi que d'une cuve enterrée de collecte et de stockage des eaux pluviales. Cette eau est destinée à l'arrosage.

En lien avec la Métropole

- À notre demande, réalisation d'un cheminement piétons entre Yainville et Le Trait ainsi qu'un parking visiteurs à côté du poste de police.
- Le rond-point des rues de l'Essart, Pasteur et Calmette, a été aménagé de façon plus rationnelle afin de réduire la vitesse excessive dont se plaignent les riverains et les usagers de la rue de l'Essart. Ce dispositif servira de test avant la création d'une version définitive lors du réaménagement de l'ensemble de la rue de l'Essart.
- Le parking réalisé à l'extrémité de la rue de la République est destiné aux usagers de la ligne 30 et aux adeptes du covoiturage. Sa construction a été anticipée pour



créer du stationnement avant le démarrage des travaux de sécurisation de la rue de La République et à l'avenir, pour libérer le centre du village lorsque les stationnements y seront réglementés.

- Le carrefour de la rue du bac a été réaménagé pour faciliter la giration des bus.
- Les revêtements des trottoirs de la rue Victor Hugo sont refaits.
- Les travaux de dépose des rails pour la réalisation de la Voie verte ont commencé au mois de décembre.
- L'étude de transformation de la rue de la République est terminée et fera prochainement l'objet d'une réunion de présentation aux riverains.

ENEDIS

- L'entreprise gestionnaire des réseaux électriques haute tension, œuvre dans Yainville depuis quelque temps avec le remplacement et l'enfouissement de câbles rue de la République, rue Jules Ferry, rue Pasteur, rue V. Hugo, rue de l'Essart, rue du général Leclerc.
- En 2019 poursuite de ce programme avec la rue du bac et la côte Béchère.

Participation de la commune à la COP 21 ROUEN METROPOLE

En s'inscrivant dans le cadre de la COP 21, la commune souhaite développer plusieurs mesures écologiques et environnementales portées par la Métropole telles que :

- Une mise en place de tableaux de bord analysant les consommations d'énergie pour détecter les bâtiments les plus énergivores et envisager les solutions à apporter pour réduire ces consommations
- L'extinction nocturne de l'éclairage public dans certains secteurs, tout en restant sensible à la sécurité des citoyens
- Une étude pour le futur remplacement des éclairages de la salle polyvalente, écoles, mairie, salle de tennis, MJAC...
- Une étude d'installation de panneaux solaires sur la maison Bleue
- Un auto diagnostic de la Qualité de l'air dans les bâtiments scolaires.



Pour 2019, poursuite des travaux engagés en 2018 :

- La peinture intérieure et extérieure du Foyer Jean-Louis Claudet
- La finalisation de l'isolation et du bardage extérieur du restaurant scolaire
- La finalisation de l'étude de réaménagement de la maison bleue
- Le diagnostic des travaux nécessaires à la restauration générale de l'église
- L'aménagement de l'accès des véhicules à la bibliothèque Guy de Maupassant en lien avec les travaux de la rue de la République
- La réfection et une sécurisation des bords de Seine pour l'Armada

et pistes de travaux envisageables à valider en Commission de Travaux en fonction du budget disponible et des priorités

- La création de nouvelles toilettes au Foyer municipal Jean-Louis Claudet
- L'étude d'aménagement de la deuxième partie du cimetière et l'installation de cavurnes
- L'appel d'offre pour une vidéo protection de la commune suite au diagnostic réalisé par la gendarmerie
- L'amélioration du chauffage électrique de la Maison communale rue Pasteur
- Le remplacement de chaudière à l'école élémentaire (haute et basse)

En lien avec la Métropole

- Le remplacement du collecteur d'eau potable de la rue de la République avant les travaux de réaménagement
- 1^{ère} phase des travaux de réaménagement de la voirie rue de la République
- La voie verte



Heureuse retraite !

VIE LOCALE



Les 30 janvier et le 17 avril, de chaleureuses et émouvantes manifestations de sympathie ont été organisées en mairie à l'occasion du départ à la retraite de deux agents communaux. Entourés de leurs proches, de leurs anciens collègues et en présence du Conseil municipal, Madame Nelly LEFAUX et Monsieur Pierre BENARD ont reçu de nombreux cadeaux qui ne manqueront pas d'agrémenter leurs loisirs. Nous les remercions vivement tous les deux pour ces nombreuses années passées au service de la population yainvillaise.

*Madame LEFAUX, Monsieur BENARD,
Belles et très longues vacances à vous ! Vous entrez dans la vraie vie active !*





Le Comité fait la fête !

FEU DE LA SAINT JEAN

Cette année, c'est le 8 juin que les yainvillais et les habitants des alentours se sont réunis pour fêter les 40 ans du feu avec un joli feu d'artifice. La soirée a été animée par la troupe « artiste promotion » avec le spectacle de Claude François. Nombreuses personnes venues se restaurer et danser jusqu'à l'embrasement du feu vers 23 h.

FÊTE SAINTE MADELEINE

Notre commune était en fête le week-end du 20 au 22 juillet 2018.

Les festivités ont débuté le vendredi 20 juillet après-midi pour les enfants avec le concours de pétanque au terrain du bac.

Dans la soirée, ce fut l'ouverture de la fête foraine et le départ de la retraite aux flambeaux à 22 h entraînée par les majorettes « Shilky Girl's ». Chaque participant s'est vu offrir des tickets de manèges pour profiter de la fin de soirée.

Le samedi après-midi fut réservé au tournoi de pétanque pour les adultes. Dans la soirée vers 23 h un feu d'artifice orchestré par « FP artifice » est venu illuminer le ciel Yainvillais.

Le dimanche, beaucoup d'exposants étaient présents pour la foire à tout. Le midi, le chapiteau a accueilli de nombreuses personnes pour le repas champêtre avec orchestre.

Dans l'après-midi, nous avons pu applaudir le groupe « Les Roosters », qui a clôturé les festivités de la Sainte-Madeleine.

Le président du Comité des fêtes remercie tous ses bénévoles pour leur investissement aux diverses manifestations ainsi que Madame le Maire, les services techniques, la pétanque yainvillaise, la MJAC, la boulangerie Saunier et Evelyne Berneval pour le prêt de son champ.





Football de la Boucle de Seine, saison 2017/2018

13 équipes étaient engagées pour la saison 2017/2018 : 1 équipe U7, 3 équipes U9 dont 1 féminine, 3 équipes U11, 1 U13, 1 U15, 1 U18, 2 seniors, 1 matins.

Pour la saison 2018/2019 le club a engagé une équipe U7, une U13, une féminine U13 en plus. 1 équipe féminine senior est en création, on recherche des joueuses à partir de 18 ans.

Un grand Merci à nos dirigeants et éducateurs qui ont assuré les séances et encadré les matches pendant la saison 2017/2018

U7 : Christian Deuil et Christophe Agnes

U9 : Aymeric MAHÉ, David GODEFROY, Stéphane PIEDNOËL, Gordane COEURET, Matthieu FOLOPPE et Florent FAMERY

U11 féminines : Julie LEFEBRE et Christophe Agnes

U11 : David GODEFROY, Aymeric MAHÉ, Cyril PAILLET, Magali CHAMBELLAN Romain EDDE, Mickaël BAUCHET, Christian DEUIL, Matthieu WALLEMACQ, Yann JOUAN, Thierry RABIEAUX, et David BUQUET

U13 : Alexis DUBUC, Franck BAYEUL et Christophe DEHAIS

U15 : Gaëtan BOUTARD, Maxime DUVIVER, Reynald CHAMBELLAN et Samuel PREVOST

U18 : Martial MOTTE, Jérôme BOURGAIS, Dimitri BESNE, Yvan GOSSE et Patrice BOUTROT

SENIORS : Alexis DUBUC, Laurent EDDE, Rodolphe CORUBLE, Vincent PREVOST, Christophe BERGERE, Yves BULTEL et Jean-Marie DENEUVE

MATINS : Sylvain HOUCARD, Michel LEPAREUX, Samuel PREVOST, Jean-Pierre SOUHARD et Florent PASQUIER.

SÉANCE GARDIENS : Vincent PREVOST et Rodolphe CORUBLE

Interventions aux écoles primaires

Comme l'année précédente jeux et motricité sont au programme. À Jumièges les interventions se sont déroulées sur le temps scolaire avec les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. Elles seront à nouveau reconduites en fin d'année scolaire. Le FBS a participé également aux TAP mis en place par la commune de Yainville sur l'année scolaire 2017/2018, ils sont reconduits pour 2018/2019.

Les arbitres

Sébastien DEUIL, Yoann GABRIELLI et Wilfried GOHÉ arbitres du club, œuvrent tous les week-ends sur les terrains de la région. Si vous êtes intéressé par l'arbitrage, contactez le 06 31 76 51 19.

Soirée du FBS

Le club a organisé une soirée à la salle des fêtes de Yainville en février 2018. Repas et musique au programme. Merci aux 140 personnes présentes pour cette soirée de partage.

Intervention avec l'ESSOR de Yainville

Le FBS est intervenu avec les handicapés de l'ESSOR. Au programme, jeu, motricité et exercices techniques. Fin juin, le club et l'Essor ont organisés un tournoi avec 3 structures.

Les tournois sur le thème de la COUPE DU MONDE

U7/U9/U11/ (dimanche 18 juin), U13/U15 (samedi 17 juin) se sont parfaitement déroulés sur le stade de Yainville. 60 équipes étaient au rendez-vous sur les 2 jours. Nous remercions les différents sponsors mais aussi les 3 municipalités de nous avoir offert de nombreuses récompenses, en particulier celle de Yainville pour les Trophées qui ont ravi tous les bénéficiaires. On peut également féliciter tous les organisateurs et les dirigeants qui ont œuvré d'une façon formidable pour la réussite de ces tournois.

Le stage de perfectionnement

« Foot en Scène » est toujours un succès, pour sa dixième année d'existence. 44 enfants au total. Au programme séances d'entraînements, tournoi, concours, festi-foot et sortie à QRM. Les enfants ont pris leur repas tous les midis au club-house (avec vaisselle et nettoyage au programme), goûter, vidéos et quelques récompenses sont venues clore le stage.

Les partenaires

Nous remercions chaleureusement tous nos sponsors et généreux donateurs qui nous ont offert de nouveaux équipements, acheté des panneaux publicitaires sur le stade de Yainville et participé aux tournois. Le Comité Directeur remercie également très chaleureusement les trois municipalités pour leurs aides financières et logistiques. Sans elles, le Club ne pourrait arriver à un tel niveau ; Monsieur



Les effectifs 2017/2018 et les prévisionnels pour la saison 2018/2019

CATÉGORIES	Saison 2017/2018	Saison 2018/2019
Féminines U9 2017/2018 U13 2018/2019	11	11
Féminines seniors en création		12
U7 / U9	32	42
U11	32	32
U13	18	24
U15 (2 ^e div.)	16	13
U18 (2 ^e div.)	20	19
Seniors (1 ^{ère} et 2 ^e div.)	38	38
Matins (1 ^{ère} div.)	21	20
Dirigeants / éducateurs / arbitres	48	48





(prévision 2018/2019)



Jean DUPONT, maire de Jumièges, Madame Anne-Marie DEL SOLE, maire de Yainville et Madame Eva LEMARCHAND, maire de Mesnil sous Jumièges ainsi que les adjoints au maire et conseillers municipaux, savent à quel point le sport fait partie de l'éducation de nos jeunes qui bénéficient d'un encadrement et que rien n'est plus gratifiant que de les voir chaque semaine pratiquer leur loisir avec un bon esprit d'émulation dans le plaisir des entraînements et rencontres sur les stades. Il ne faut pas oublier tous

nos bénévoles licenciés ou non qui par leur disponibilité, leur gentillesse et leur savoir ont contribué à l'épanouissement du football de la Boucle de Seine, un grand merci à vous.

Parrainage Pape Moussa Thiam

Le cœur gros, la tête pleine de savoirs, les sacs chargés de cadeaux, ballons, coupelles, chaussures, tenues et autres offerts par tous et par le Club, Pamousa est rentré chez lui, à Foundiougne au Sénégal.

Très attendu par ses Jeunes, il a retrouvé peu à peu le sourire. Dès les premiers jours il a mis en pratique les séances pratiquées au FBS et il fait des heureux ! On le sollicite même pour quelques séances d'entraînements dans d'autres Clubs ! Pamousa témoigne à tout va de l'accueil chaleureux que tous ici lui avez réservé. Pouvait-il en être autrement ? Souriant, respectueux, à l'écoute, toujours égal à lui-même, il s'est fait l'Ambassadeur du FCC au sein du FBS, et maintenant... *vice-versa*. Une action à

renouveler bien sûr afin de pérenniser ce partenariat et valoriser les échanges. Pourquoi pas quelques Jeunes du FBS à Foundiougne, à la rencontre de ces jeunes joueurs engagés, motivés, volontaires, soudés, animés d'une énergie incroyable et exemplaire. Du sable, un ballon, le goût de l'effort et l'envie ! En accueillant Pamousa, nous les avons accueillis eux tous. Merci à tous les éducateurs, merci à tous les parents, à tous les jeunes.

Formation éducateurs

Le club est attaché à la formation des éducateurs : Gaëtan BOUTARD a obtenu son CFF2. Romain EDDE formation U9/U11 - Béranger DUTHIL formation U9 - Paul BONMARTEL formation U7/U9/U11 - Camille MARTEL formation U9 - Sylvain BOUTARD formation U9 - Stéphane PIEDNOËL formation U9/U11 - Christophe AGNES formation U11 - Julie LEFEBVRE formation U11 - Laurent EDDE formation seniors

Message aux enfants

Les enfants qui souhaitent faire un essai, peuvent nous rejoindre le mercredi après-midi, contacter Stéphane ARMELI au 06 31 76 51 19.

La composition du nouveau Comité directeur a été renouvelée en partie (16 membres)

LAMBERT Jean-François, EDDE Laurent, DEUIL Christian, BERGERE Christophe, PREVOST Vincent, DEUIL Sébastien, GOHÉ Wilfried, JOUAN Yann, CHAMBELLAN Reynald, DEHAIS Christophe, DEHAIS Marie-Anne, CHAMBELLAN Magali, GABRIELLI Yoann, CORUBLE Rodolphe, TRIBOULT Benoît et BULTELY Yves.

Le site du football de la Boucle de Seine : vous pouvez retrouver les convocations, les classements, les résultats, l'actualité du club, etc.

Facebook : <http://boucledeseine.footeo.com> - Email : 549964@lfnfoot.fr



La Pétanque yainvillaise 2018 l'année des records

SPORT

Année 2018 que l'on pourrait qualifier d'exceptionnelle puisque nous avons enregistré 23 nouvelles adhésions et 2 démissions ce qui représente un effectif de 70 licenciés, un record pour notre association, qui se compose de 6 femmes et 64 hommes.

Ce bilan 2018 démontre une présence de nos joueurs dans pratiquement toutes les compétitions du calendrier officiel que ce soit dans les compétitions nationales, régionales et locales, femmes et hommes suivant les formules tête-à-tête, doublettes, et triplettes, ainsi que les formules mixtes.

Au regard des nombreuses compétitions réalisées, j'évoquerai aujourd'hui celles de nos équipes dont la performance mérite d'être signalée.

Les concours nationaux, à noter la performance de la triplette (Santéramo, Pastor, Pourhomme) qui ont accédé aux 1/16^e de finale des + de 55 ans en février.

Innovation en 2018 et nouveau pour notre club la présence d'équipes en coupe de France des clubs et en coupe de Seine-Maritime.

Coupe de France 6 joueurs + 1 capitaine composée : de Pascal et Nathalie Coguyec,

Levasseur M., Santéramo F., Dubuc A., Million S., Moutier L. et capitaine Decaux B., défaite au 3^e tour contre les Sapins après avoir battu : Elbeuf et Foucarmont.

Coupe de Seine-Maritime : 2 équipes de 6 joueurs 1^{ère} équipe (P., N. Coguyec, F. Auzou, A. Dubuc, T. Aube, B. Decaux) défaite Petit-Couronne.

2^e équipe : (Levasseur Marc et Mi., Aube S., Chandelier P., Moutier L., Blondel P) défaite au second tour contre Saint-Pierre-Varengueville 1.

Autres événements

Qualif Triplette (B. Decaux, Mi. Levasseur, L. Moutier) qualifiés pour la phase régionale à Saint-Lo et défaite en barrage.

G.P d'Aumale le 1^{er} mai (B. Decaux, Mi. Levasseur, L. Moutier) défaite en 1/4 de finale

Qualif régionale à Saint-Pierre-Les-Elbeuf : (Mi. Levasseur, L. Moutier, S. Million admission au 2^e tour à Foucarmont et défaite en barrage.

Championnat T à T + 55 ans : 4 joueurs inscrits : 1 joueur accède aux 1/16^e de finale J.-L. Lias.

Championnat des + de 55 ans du secteur Rouennais concours à Yainville du mois de juin présence de : 100 triplettes

Phase finale de ce même championnat organisé par nos soins en octobre présence de 80 triplettes, + les concours féminin 14 doublettes, et les phases finales du championnat par équipes soit 3 concours gérés en // avec 22 équipes.

Bilan du classement des clubs : la pétanque Yainvillaise terminant 5^e du classement.

Classement au niveau du club : 1^{er} Lias J.-L., 2^e Santéramo, 3^e Dubuc J.-C., 4^e Rougeolle J.-C.

Concours de la Fête Sainte-Madeleine

Réussite du concours du vendredi avec les enfants de la commune. Participation de 48 enfants au lieu de 35 l'année d'avant. Nouveau record de participation, remise des coupes et médailles et goûter pour terminer.

Concours ouvert à tous du samedi, 49 doublettes présentes.

Coupe de Noël + 55 ans décembre 2018

4 équipes engagées, 2 accéderont en 16^e de finale. Présence de l'association courant mai auprès des enfants de l'école primaire dans le cadre des animations périscolaires pour la découverte de la pétanque.



Union Sportive Le Trait Yainville

L'USLTY aura 100 ans de basket en 2022. Si tu veux faire partie des licenciés, c'est simple il suffit de venir faire un essai gratuitement. Nous accueillons les petits et les grands basketteurs dès l'âge de 6 ans (2012) jusqu'aux seniors. En janvier, les minis-babies ont participé au Tournoi des petits rois au club de Vallée d'Oison près d'Elbeuf. La saison dernière les U17 Masculins terminent champions de région 2.

Pour tous renseignements contacter :

Denis BAVEUX : 06.73.32.94.94 ; Morane DUHAMEL : 06.69.91.53.50





Judo en Seine

Depuis 1975 à Yainville vos enfants peuvent pratiquer le Judo, discipline aux valeurs éducatives reconnues (Manon : « j'y ai moi-même fait mes débuts grâce à mon père Patrick. J'en profite pour saluer Martine et Jean les anciens dirigeants du Club ainsi que les anciens et nouveaux judokas »).

Chaque judoka peut s'entraîner, plusieurs fois par semaine s'il le souhaite, dans l'une des quatre communes qui composent Judo en Seine, à savoir Yainville, Le Trait, Hénouville et Canteleu.

Nous encadrons également 6 semaines dans l'année les activités périscolaires avec les primaires, les enfants peuvent ainsi découvrir ce sport.

C'est avec plaisir que Manon (titulaire d'un DEJEPS judo et activité physique pour tous) apprend à vos enfants à vaincre leur timidité et accroître leur confiance en eux.

Le club vous invite les mardis à partir de 17 h à venir découvrir l'activité à la salle des Sports de Yainville.

Vous pouvez également suivre l'activité du club : sur la page facebook « judoenseine » et sur le site

www.judoenseine.fr où sont régulièrement postées toutes les informations du Club.

Nous tenions à encourager Titouan, Simon et Théo (originaire de Yainville) qui se sont qualifiés pour le Championnat départemental Minimes le 13 janvier 2019 à Forges-les-Eaux. Théo veut s'investir dans l'arbitrage et va donc suivre une formation à Pavilly.

Merci à la commune, aux familles et à Philippe pour leur implication au sein du club.



- Animation Bois-Guillaume,
- Animation éveil Judo en Seine,
- Animation Pré-poussins/poussins à Yainville,
- Passage de ceintures





L'année 2018 au Yainville-Le Trait Tennis Club

Cette année, le Yainville-Le Trait TC compte 132 adhérents qui peuvent bénéficier tout au long de l'année des cours collectifs dispensés par M. Tristan SOURIS moniteur diplômé d'état : mini-tennis pour les plus jeunes, école de tennis, entraînement d'équipes pour les compétiteurs, initiation pour les débutants adultes ou perfectionnement pour les joueurs confirmés. Il est aussi possible de participer à des stages organisés par Tristan pendant les vacances scolaires de Toussaint, Pâques et juillet. Notre souci est d'allier convivialité et compétition que ce soit pour les jeunes ou pour les adultes en organisant de nombreuses animations, des tournois et en participant aux différents championnats par équipes.

Compétitions par équipes

- Lors du championnat de printemps : le club a inscrit 3 équipes hommes une en RM3, une en DM2 et une en DM4. Elles ont fini respectivement 2^e, 5^e et 3^e. L'équipe dames en DF2 a terminé 2^e, l'équipe hommes +35 en D3, 5^e et l'équipe dames +35 en D2, 1^{ère}
- Chez les jeunes, une seule équipe filles cette saison en 13/14/15 ans a terminé 3^e en D3. Pour les garçons, il y a eu une équipe 13/14 en D6 qui a fini 2^e et une équipe 15/16 en D6 6^e.
- Lors du championnat hiver : en seniors les 2 équipes hommes respectivement en DM1 et DM5 ont fini 6^e et 3^e, l'équipe dames 4^{ème} en DF4. En seniors+, l'équipe hommes + 45 en D2 a terminé 1^{ère} et l'équipe femmes en D1 6^e.
- Pas d'équipe en championnat régional 115 (équipe mixte pour des joueurs de 60 ans ou plus et joueuses de 55 ans ou plus) pour cause de blessures. Nous espérons bien retrouver une équipe 115 en forme l'année prochaine.

Tournois et compétitions individuelles

- En janvier se sont déroulés les championnats individuels du secteur.
- Le tournoi jeune s'est déroulé du 16 février au 2 mars. Les participants au nombre de 37 avaient entre 12 et 16 ans. En même temps ont eu lieu les tournois +35 et +45 (40 inscrits).
- Un plateau galaxie a été organisé par Tristan SOURIS à la demande du comité départemental.
- Les tournois d'été seniors en bonne progression (85 participants) et seniors + (19) se sont déroulés du 8 au 24 juin 2018, victoire de Robin BAILLY (Bois-Guillaume) en seniors et de Yan MAGUET (YLTC) en seniors +.
- Le tournoi open d'hiver seniors, lui aussi en progression, s'est déroulé du 23 novembre au 9 décembre. Il a compté 130 participants dont 22 femmes : victoire de Robin BAILLY - 2/6 de Bois-Guillaume chez les messieurs et de Marie BUREL O de Rouen TC chez les dames.





La vie du club

- Le club participe aux activités périscolaires en organisant plusieurs séances d'initiation tennis pour les élèves de l'école de Yainville.

- En mars, une dizaine de paires Parents/Enfants se sont rencontrées un samedi après-midi pour disputer des doubles. Tous se sont retrouvés autour d'un goûter.

Une animation de doubles mixtes a suivi. Le tout se termina autour d'un repas amical.

- En juin tous les joueurs ayant participé aux matchs par équipes de la saison étaient conviés à un barbecue organisé par le club.

- La fête de l'école de tennis a eu lieu le 30 juin avec une remise de diplômes pour les enfants du mini-tennis clôturant ainsi leur première année de tennis.

- Cette année encore nous avons tenu à mettre l'accent sur deux actions caritatives : Les Balles Roses au profit de la recherche contre le cancer du sein et le Téléthon. Pour les Balles Roses, une rencontre amicale SANOFI – TECHNIP a été organisée en septembre en plus des animations du samedi 6 octobre. Une cinquantaine de visiteurs a pu tout au long de la journée jouer au tennis sous forme de doubles mixtes,

faire de la randonnée, visiter une exposition sur le monde des abeilles (réalisée par les apiculteurs de Saint Pierre de Varengueville), acheter des fruits et des crêpes. Tout le monde s'est retrouvé au club house autour d'un verre pour clôturer cette journée en présence de Mme DEL SOLE, maire de Yainville, et de M. BOUILLON, député. 1650 € ont été récoltés et intégralement reversés au centre Henri Becquerel de Rouen. Pour le Téléthon Tristan a organisé une animation de doubles, une vingtaine d'équipes se sont affrontées dans une ambiance détendue et conviviale. Tous les participants ont ensuite partagé un bon repas et pris part à une tombola. Cette soirée a permis au club de donner 600 € pour le Téléthon.

- Le père Noël est venu regarder les enfants et les jeunes participer à l'animation proposée par Tristan. Il leur a ensuite donné des bonbons et tous ont pu apprécier les gâteaux préparés par les parents que nous remercions particulièrement pour leur implication.

Pour l'année 2019, nous souhaitons poursuivre nos actions caritatives, encourager la compétition sans oublier le tennis loisir.

Très bonne saison sportive 2019 à tous.



Si vous souhaitez avoir d'autres informations... ou suivre l'actualité du club

connectez-vous sur le site du YTC à l'adresse suivante :

<http://www.club.fft.fr/yainvilletc>



On joue, on chante, on danse près de chez vous...



Quelque soit votre envie ou votre passion, vous pourrez trouver très facilement l'activité qui vous convient au sein du Conservatoire du Val de Seine. Pratique instrumentale, chant, danse classique, contemporaine, moderne, chorale gospel, atelier jazz, musiques amplifiées... chacun pourra découvrir librement et développer ses talents, tout en étant encadré par une équipe pédagogique composée de 25 enseignants, titulaires de diplômes professionnels et formés à l'enseignement.

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique et de Danse est un lieu de transmission des valeurs artistiques ainsi qu'un lieu de formation où les élèves, enfants comme adultes sont accueillis durant la période scolaire, dès l'âge de 5 ans, dans

une ambiance familiale où travail et plaisir se marient.

Le Conservatoire propose tout au long de l'année plus d'une cinquantaine de concerts, spectacles, auditions, sur les 7 communes du syndicat gérant l'établissement. Tous ces spectacles sont gratuits. Vous pouvez retrouver le programme complet sur le site de l'école qui sera prochainement entièrement relooké, sur sa page facebook, ou dans la plaquette du Conservatoire disponible en mairie.

Un grand Bal Renaissance pour clôturer la saison dernière

Au mois de juin dernier le foyer J.-L. Claudet accueillait un Bal renaissance animé par l'orchestre à cordes du Conservatoire. Le public venu nombreux a pu découvrir et s'initier avec l'aide d'une Maître de danse venue présenter les différentes danses de l'époque : pavane, branle, gaillarde, allemande...

Une rentrée en musique

Dès la rentrée de septembre, les écoles maternelle et élémentaire de Yainville ont accueilli des professeurs pour les traditionnels « Mini Concerts de Rentrée », opération que le Conservatoire propose depuis maintenant 6 ans dans l'ensemble des écoles des communes membres du syndicat gérant le Conservatoire.

Soirée Jazz et Musiques Actuelles

En décembre dernier, le Conservatoire organisait une soirée Cabaret Jazz, regroupant l'Atelier Jazz, l'atelier Chant Musiques Actuelles et l'Atelier Musiques Amplifiées. Au programme de cette soirée, du jazz, du rock et de la variété avec la venue d'un atelier musiques amplifiées de l'école de musique de Déville-lès-Rouen, ce qui a permis aux élèves des deux structures de se rencontrer.

Pour plus d'informations sur l'ensemble des activités proposées et les prochains spectacles :
emdvs@wanadoo.fr / tél. : 02.35.37.91.55 / www.conservatoire-valdeseine.fr

Tricot à gogo

Le mercredi de 14h15 à 17h, les adhérentes de « TRICOT à GOGO » se retrouvent à la MJAC de Yainville autour d'une grande table pour tricoter dans la bonne humeur. Pelotes de laines, aiguilles, modèles sont à disposition. L'entraide est au rendez-vous, nous pouvons réaliser des ouvrages personnels et aussi tricoter au profit du Téléthon. Ces activités permettent aux personnes d'échanger des astuces, des idées et par là passer un bon moment et de terminer l'après-midi autour d'une tasse de thé ou d'un café.

Nous participons à hauteur d'une semaine par trimestre aux Temps d'Activités Périscolaires organisés par la commune pour les élèves de l'école primaire de Yainville. Les enfants réalisent avec enthousiasme des pompons, des personnages en laine, porte-clefs et autres objets en laine...



Nous pouvons nous retrouver également le lundi et le vendredi à la résidence René Biville au Trait. Chacun vient à sa convenance.

Nous organisons un repas par an.

Repères : Association Loi de 1901, Tricot à Gogo, est née en mars 2009

À ce jour l'association compte 27 adhérentes.

Composition de bureau :

Présidente : Huguette BRUNY Vice-présidente : Dominique LACHÈVRE

Secrétaire : Asun DESSOLLE Secrétaire adjointe : Muguette SGARLATA

Trésorière : Brigitte DEQUAINDY Trésorière adjointe : Renée SAUZEREAU

Membres : Jeannine GILLE, Thérèse MAILLET

Alors à vos aiguilles ! rejoignez-nous !

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la présidente :
02 35 81 76 19

Nous acceptons avec plaisir tous les dons de laines, catalogues, boutons...





Une belle année 2018 pour nos jardiniers



Comme chaque année, la météo a fait des siennes avec un manque d'eau certain.

Les récoltes ont tout de même été au rendez-vous et ce sont de belles carottes, de beaux choux-fleurs, des courgettes, tomates, haricots, pommes de terre et pour les plus chanceux des pastèques et des melons qui sont venus récompenser les efforts quotidiens.

Pour les jardiniers c'est avant tout un moment de plaisir, de partage entre amis, mais aussi un moyen de se maintenir en forme.

Pour ce qui est des travaux, une toiture neuve a été réalisée sur le cabanon marron, et il a été procédé à l'entretien des tondeuses et des différents robinets.

Le bureau a constaté que certaines parcelles ne sont pas très entretenues, avec notamment la présence de déchets plastiques.

Pour ceux et celles qui désirent jardiner en 2019, des parcelles de différentes tailles sont disponibles. Contact auprès du président Michel DEVAUX au 06.21.69.68.55.



RÉGLEMENTATION SUR LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS
Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit par le règlement sanitaire départemental. Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants cancérigènes. **En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.**

Des solutions alternatives existent :

- le compostage : la Métropole propose plusieurs modèles de composteurs à moindre coût
- la collecte en porte à porte,
- le broyage et le paillage,
- le dépôt en déchetterie.

OBLIGATION DE RECENSEMENT AU SERVICE NATIONAL

Nous rappelons aux jeunes gens (filles et garçons), qu'ils doivent obligatoirement se faire recenser, dans le mois de leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile. Cette démarche, qui peut être effectuée par le représentant légal, permet : d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense ; d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de dix-huit ans ; de s'inscrire à divers examens et concours (BEP, BAC, Permis de conduire, etc.).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Centre du service national de Rouen : Centre du service national
 Quartier Philippon – 56, rue Saint-Vivien – 76000 ROUEN – Tél. 02.32.08.20.40

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le balayage des caniveaux communaux est assuré par l'entreprise « BACHELET BONNEFOND » le deuxième mercredi de chaque mois sur toute la commune. Ce jour-là, les habitants sont invités à déplacer leurs véhicules afin de faciliter les travaux de balayage.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats (arrêté du 23/09/99 du Code rural). Nous vous remercions de bien vouloir veiller au respect de cette disposition, sachant que nous pourrions être amenés, en cas de manquements répétés, à la mise en fourrière des animaux se trouvant en état de divagation.

CIRCULATION DES QUADS ET ENGINS MOTORISÉS EN FORÊT ET DANS LES ESPACES NATURELS

La forêt est un lieu de détente et de loisirs incontournable : recherche d'un cadre naturel, de quiétude, d'aménagements d'accueil du public.

Dans tous les cas, l'accueil du public en forêt doit être respectueux du milieu naturel. Or la pratique des sports motorisés (quads, 4X4, moto-cross) en milieu naturel est toujours source de bruit, de dégradations des sols et des milieux, de perturbation de la faune sauvage et souvent de danger pour les autres usagers. Il s'est donc avéré nécessaire devant la recrudescence de telles pratiques de les réglementer (Code forestier, circulaire du Ministère de l'écologie et du développement durable du 06/09/05). **Ainsi, la circulation des engins à moteur n'est autorisée que sur les routes nationales, départementales, communales, chemins ruraux et voies privées dès lors qu'ils sont carrossables par un véhicule de tourisme et qu'il n'y pas de panneau d'interdiction, barrière ou autre dispositif.** Dans les autres cas, l'utilisation de tels engins est formellement proscrite. En cas d'infraction à la législation, c'est le conducteur, responsable de son véhicule, qui sera verbalisé ou poursuivi.

ALLOCATION POUR VOYAGES SCOLAIRES OU D'ÉTUDES 2019

Une aide forfaitaire annuelle de 110€ par enfant est accordée aux familles domiciliées à Yainville qui déposeront en mairie une demande d'aide au financement d'un séjour organisé pour leur enfant à charge, dans le cadre de sa scolarité ou de ses études

- à l'exclusion des voyages organisés dans le cadre scolaire primaire (écoles maternelle et élémentaire) pour lesquels la commune de Yainville est déjà l'un des principaux financeurs.

Cette aide est consentie pour tout séjour d'une durée minimum de 4 jours dans la limite des frais engagés par année civile.

CALENDRIER DES COLLECTES 2019

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de rentrer votre bac dès que possible après la collecte.

LÉGENDE



Jours fériés

APPORT VOLONTAIRE EN COLONNES



Ma Métropole
 metropole-rouen-normandie.fr
0 800 021 021
 Service & appel gratuits

YAINVILLE

janvier							février							mars							avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6				1	2	3				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7		
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30	31				25	26	27	28				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
mai							juin							juillet							août						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5				1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4		
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30	31	
septembre							octobre							novembre							décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1		1	2	3	4	5	6				1	2	3							1	
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29	
30																					30	31					

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Extrait de l'arrêté préfectoral du 8 oct. 2014 modifié par l'arrêté préfectoral du 16 oct. 2017.

Article 6 : Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits en provenance d'appareils de télévision, de radiodiffusion, de diffusion de musique amplifiée, d'instruments de musique ou autres appareils ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux. En outre, les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.

Article 7 : Les activités bruyantes, effectuées par les particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils

tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnière, compresseurs à air ou haute pression... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h ; les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Article 8 : Les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

CALENDRIER DE COLLECTE 2019

- > Les ordures ménagères seront collectées **1 fois par semaine, le vendredi.**
- > Les déchets recyclables seront collectés **1 fois tous les 15 jours, le jeudi des semaines paires.**
- > Les déchets végétaux seront collectés **tous les jeudis de mars à novembre.** Lorsque la semaine contient un jour férié, les jours de collecte peuvent être reportés (voir guide déchets de la CREA distribué début janvier).

CONSIGNES POUR BIEN TRIER

> **Bac gris à couvercle VERT pour les ordures ménagères**

Strictement réservé aux ordures ménagères, à enfermer dans un sac avant de les déposer dans le bac.

> **Bac gris à couvercle JAUNE pour les déchets recyclables**

Sont uniquement acceptés :

- les journaux, magazines, prospectus, papiers, les enveloppes y compris à fenêtre,
- les flaconnages plastiques, y compris les bouteilles d'huile, les flacons de mayonnaise, de ketchup,
- les briques alimentaires,
- les emballages en carton,
- les boîtes métalliques, aérosols, bidons et barquettes en aluminium.

Avant de déposer vos déchets recyclables dans le bac à couvercle JAUNE, en VRAC, pensez à faire les bons gestes !

- videz bien de leur contenu les emballages, sans les laver,
- compactez les bouteilles en plastique dans le sens de la hauteur et laissez les bouchons,
- ne déchirez pas les papiers en petits morceaux,
- pliez les cartons,
- les déchets recyclables ne doivent pas être emboîtés.

Ne pas mettre dans le bac, les déchets recyclables dans des sacs en plastique.

Pour les très grands cartons (de télévision, de meuble...), coupez-les en morceaux (environ 50 cm x 50 cm) ou déposez-les en déchetterie.

> **Bac gris à couvercle MARRON pour les déchets végétaux**

Sont uniquement acceptés :

- les tontes de gazon
- les feuilles mortes
- les fleurs fanées, tailles de rosiers...

Sont collectés dans la limite de 400 litres maximum par collecte :

- soit le contenu de votre bac de 240 litres plus 2 sacs ou fagots,
- soit 5 sacs ou fagots.

Les tailles de haies et d'arbustes (inférieur à 10 cm de diamètre) sont à déposer à côté des bacs en fagots liés de maximum 1 mètre de long.

Peuvent être apportés en déchetterie :

les gravats inertes (tuiles, terre, agglos, à l'exception du plâtre); les encombrants (canapés, meubles, literie, électroménager...); les déchets verts (tontes et tailles de jardin); le bois (planche, poutres, palettes); la ferraille (tous les métaux); les textiles; les déchets toxiques (batteries, piles, huiles de vidange, aérosols pleins, peinture, liquide de refroidissement, amiante, colle); les cartons d'emballage; le verre; les journaux; les déchets d'équipements électriques et électroniques, les ampoules. L'accès à la déchetterie est interdit aux véhicules de plus de 5,5 tonnes.

HORAIRES DU PASSAGE D'EAU YAINVILLE - HEURTEAUVILLE

DU LUNDI AU SAMEDI

(pas de service les dimanches et jours fériés)

Yainville	Heurteauville
5:00	5:15
5:30	5:35
5:40	5:45
5:55	6:00
6:10	6:20
6:30	6:40
6:50	7:00
7:10	7:20
7:30	7:40
7:50	8:00
8:10	8:20
8:30	8:40
8:50	9:00
9:30	9:40
9:50	10:00
10:10	10:20
10:30	10:40
10:50	11:00
11:10	11:20
11:30	11:40
11:50	12:00
12:10	12:20
12:30	12:40
12:50	13:00
13:10	13:20
13:30	13:40
13:50	14:00
14:10	14:20
14:30	14:40
14:50	15:00
15:10	15:20
15:30	15:40
15:50	16:00
16:30	16:40
16:50	17:00
17:10	17:20
17:30	17:40
17:50	18:00
18:10	18:20
18:30	18:40
18:50	19:00
19:10	19:20
19:30	19:40
19:50	20:00
20:30	21:00
21:30	22:00
22:10	22:20

Service interrompu de 9h05 à 9h25, de 16h05 à 16h25 et de 20h05 à 20h25.

HORAIRES DE PASSAGE DES CARS

Les horaires de la Ligne 30 (Rouen - Caudebec-en-Caux) sont disponibles en mairie ou sur internet à l'adresse suivante : www.reseau-astuce.fr

Pour plus d'informations :

Allô Communauté 0800 021 021, le numéro vert de la CREA 7 jours/7, 24h/24.

DÉCHETTERIE du TRAIT

zone d'activités Le Malaquis

- le lundi de 10h à 11h45 et de 13h30 à 17h45
- du mardi au vendredi de 13h30 à 17h45
- le samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45

DÉCHETTERIE de DUCLAIR

hameau des Monts

Dès le 1^{er} janvier 2019

- lundi, vendredi de 9h à 12h et 15h à 18h,
- mardi, mercredi, jeudi de 15h à 18h,
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

